

Stratégie locale de gestion des risques d'inondation de l'Escaut et de la Sensée

Comité de pilotage

Jeudi 3 mars 2016

ENTE de Valenciennes

Ordre du jour :

- 1) Rappels sur la Directive Inondation
- 2) Phase 1 : diagnostic de la SLGRI Escaut-Sensée
- 3) Phase 2 : les premières orientations stratégiques
Restitution des travaux des ateliers de travail
- 4) Phase 3 : un plan d'actions déclinés en 4 objectifs
- 5) Calendrier

Il s'agit de décliner la Directive européenne inondation sur le territoire...

→ **Améliorer la capacité de résilience du territoire en cas de crue majeure**

Communautaire



Directive inondation (2007)

Objectifs:

limiter les conséquences négatives des inondations sur la santé humaine, l'activité économique, le patrimoine culturel et l'environnement

National



Stratégie Nationale de Gestion des Risques d'Inondation (2014)

Objectifs:

- Augmenter la sécurité des populations
- Réduire le coût des dommages
- Raccourcir fortement le délai de retour à la normale des territoires sinistrés

District



Plan de Gestion des Risques d'Inondation Artois Picardie (2015)

Objectifs:

Traduire à l'échelle d'un bassin hydrographique la Stratégie Nationale

Bassin versant



SLGRI Escaut Sensée

Objectifs:

Traduire à une échelle pertinente la Stratégie Nationale et le Plan de Gestion en prenant en compte les spécificités locales

Objectifs de la Directive européenne inondation

- Augmenter la sécurité des populations exposées
- Stabiliser à court terme et réduire à moyen terme le coût des dommages liés à l'inondation
- Raccourcir fortement le délai de retour à la normale des territoires exposés

(Extrait de la stratégie nationale de gestion des risques d'inondation)





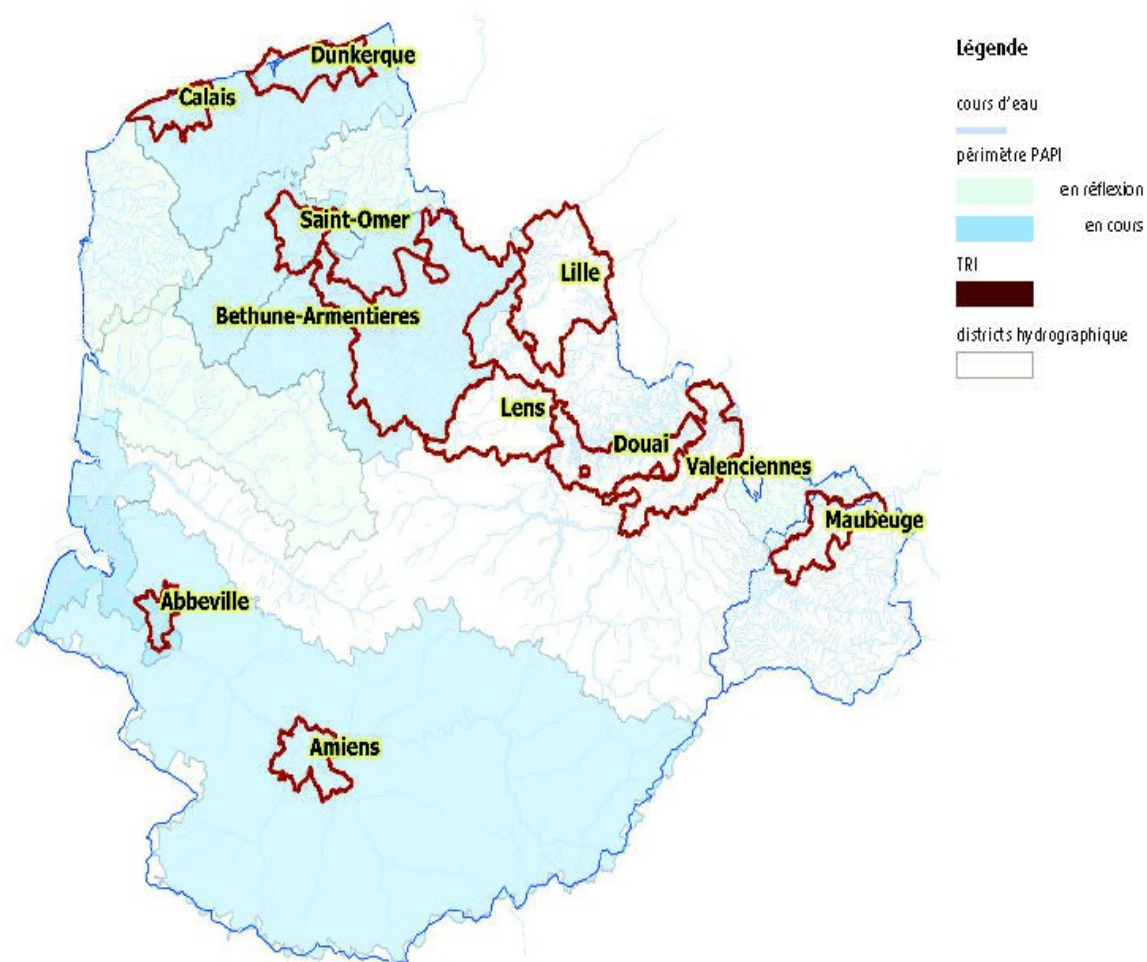
Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Onze Territoires à Risques Importants d'inondation (TRI) ont été sélectionnés sur le bassin Artois Picardie :

- Abbeville et Amiens
- Béthune/Armentières, Calais, Saint-Omer, et Lens
- Douai, Dunkerque, Maubeuge, Valenciennes et Lille

Carte des territoires à risque important d'inondation (TRI) du bassin Artois - Picardie



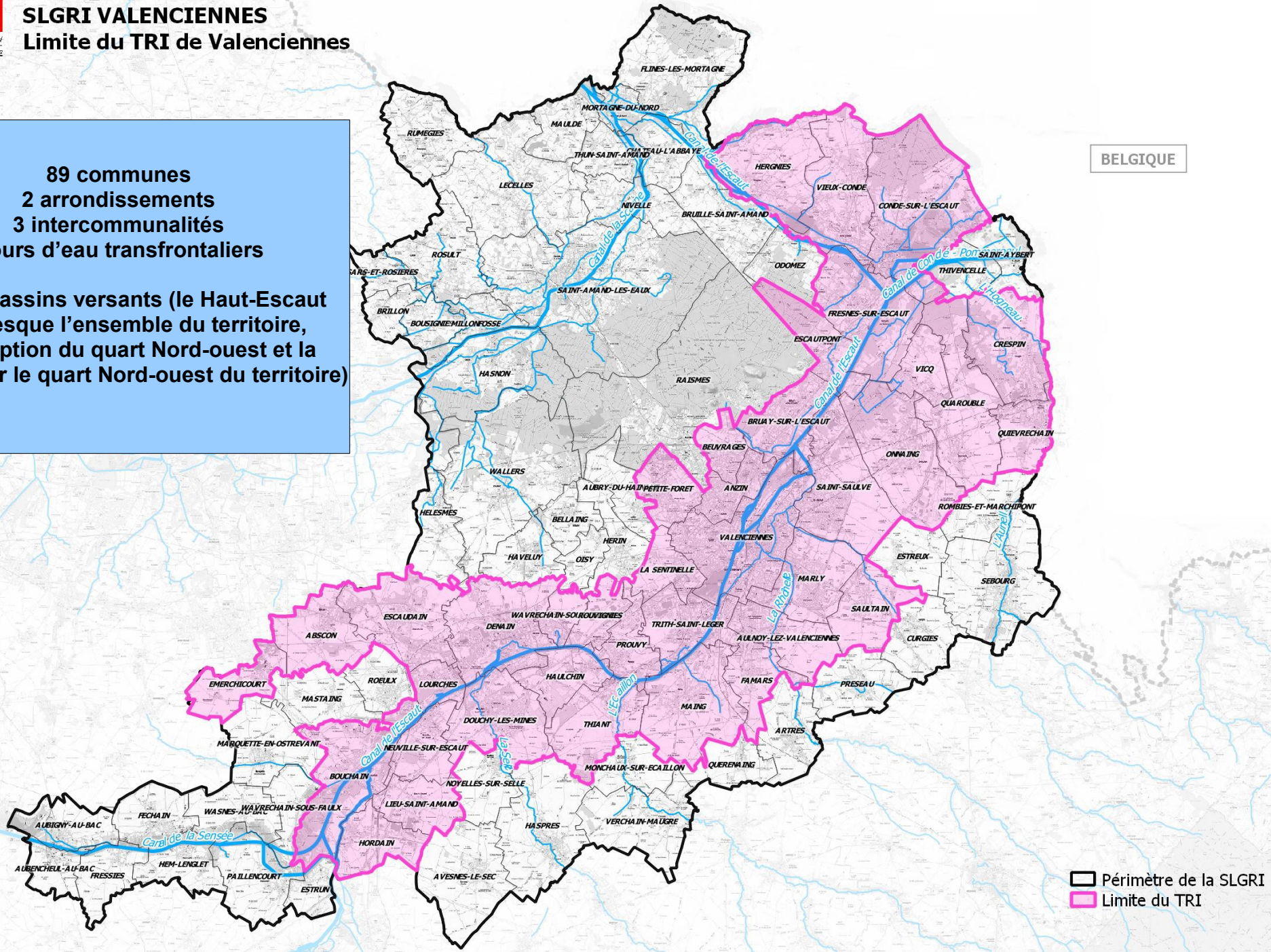
Double vocation de la stratégie locale

- Être un document intégrateur de l'ensemble des actions qui sont et seront menées par les acteurs de la gestion du risque d'inondation compétents à l'échelle de son périmètre
 - Proposer également un lieu de gouvernance et de concertation des acteurs concernés
- **Un document fédérateur pour une coordination et une solidarité amont/aval**

89 communes
2 arrondissements
3 intercommunalités
Cours d'eau transfrontaliers

2 sous-bassins versants (le Haut-Escaut sur presque l'ensemble du territoire, à l'exception du quart Nord-ouest et la Scarpe sur le quart Nord-ouest du territoire)

BELGIQUE



Source: DDTM

Les arrêtés encadrant la démarche

- L'arrêté préfectoral du Préfet Coordonnateur de Bassin en date du 10 décembre 2014 portant élaboration de la stratégie locale de gestion des risques d'inondation de l'Escaut et de la Sensée (périmètre, objectifs principaux).
- L'arrêté préfectoral du Préfet du Nord en date du 2 juin 2015 fixant la liste des parties prenantes et le service référent pour l'élaboration de la stratégie locale de gestion des risques d'inondation de l'Escaut et de la Sensée

Une stratégie locale co-élaborée : la DDTM 59 (Délégation Territoriale du Valenciennois) et le Syndicat Mixte de l'Escaut



DDTM 59



Page 9



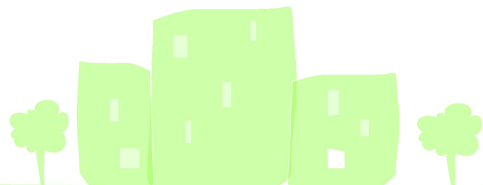
www.nord.gouv.fr

Rappel des étapes :

- Phase 1 : Élaboration du diagnostic (atelier de travail décembre 2014), Rédaction DDTM-SM de l'Escaut
- Phase 2 : Élaboration du plan d'actions : premières orientations deux ateliers de travail février et octobre 2015
- Phase 3 : Finalisation du plan d'actions : Déclinaison Opérationnelle

COPIL du 3 mars 2016 : Validation du diagnostic et des premières orientations, définition de la méthode de travail pour bâtir le plan d'actions

COPIL en juin 2016 : Validation de la stratégie locale



Plan du diagnostic

- A) Présentation du territoire
- B) Caractéristiques physiques du bassin versant du périmètre de la SLGRI
- C) Caractéristiques hydrologiques
- D) État des lieux des risques d'inondation
- E) Recensement des enjeux exposés au risque d'inondation
- F) Analyse des outils de Prévention existants
- G) Analyse des ouvrages jouant un rôle dans la prévention du risque d'inondation
- H) La gouvernance



Table des matières

Table des matières

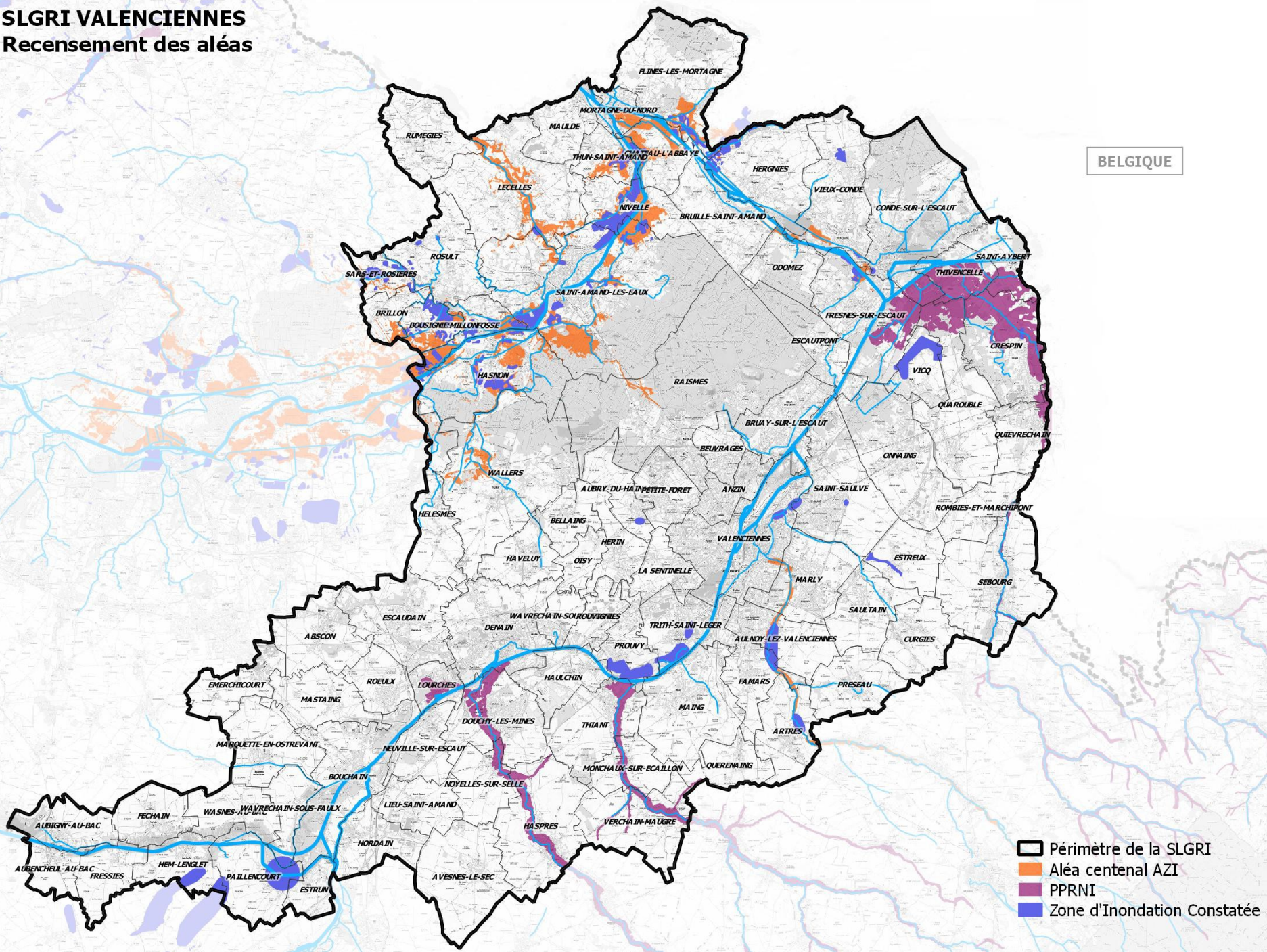
A. PRESENTATION DU TERRITOIRE.....	4
A-1. TRI de Valenciennes (Territoire à Risque Important d'inondation).....	4
A-2. Présentation du périmètre de la stratégie locale.....	5
B. Caractéristiques physiques du bassin versant du périmètre de la SLGRI.....	6
B-1. Géologie et Relief.....	6
B-2. Paysages.....	8
B-2-a : Paysages de plaine humide.....	11
B-2-b :Paysage urbain et industriel.....	13
B-2-c :Paysage de Vallée.....	14
B-2-d :Paysage Agricole.....	15
B-2-e :Paysage minier.....	15
B-3. Occupation du Sol.....	16
B-3-a :L'occupation du sol en 2009 au sein du territoire de la SLGRI.....	16
B-3-b :L'évolution de l'occupation des sols entre 1998 et 2009 au sein du territoire de la SLGRI.....	18
4. Zonages écologiques.....	19
C. Caractéristiques hydrologiques.....	23
C-1. Le réseau hydrographique.....	24
C-1-a :Sous bassin versant du Haut-Escaut.....	25
C-1-b :Sous bassin versant de la Scarpe.....	26
C-2 : Climatologie.....	27
C-3. Les Milieux humides.....	29
C-3-a :Les zones humides.....	29
C-3-b :Plusieurs plans d'eau de grand intérêt.....	31
D : ÉTAT DES LIEUX DES RISQUES INONDATIONS.....	34
D-1 Identification et caractérisation des aléas d'inondations.....	34
D-2 Analyse des risques auxquels est exposé le territoire.....	35
D-3. Phénomènes historiques majeurs.....	36
D-3-a : Les principaux événements marquants d'inondation selon l'Évaluation Préliminaire des Risques d'Inondation.....	36
D-3-b :les inondations historiques depuis la réalisation de l'EPR en 2011.....	44
D-4 Les arrêtés de Catastrophe Naturelle liés aux inondations.....	47
D-5. Cartographies réalisées à l'échelle du TRI.....	48
E. Recensement des enjeux exposés au risque d'inondation.....	51
E-1. Les enjeux Humains et sanitaires.....	51
E-2. Les enjeux économiques.....	57
E-2-a. Maîtriser l'implantation des zones d'activités et garantir la continuité et la résilience économiques.....	57
E-2-b. Préserver l'activité touristique.....	58
E-2-c. Préserver l'économie agricole.....	59
E-3. Les Enjeux Environnementaux.....	60
E-3-a. Les installations classées.....	60
E-3-b. Les bâtiments d'élevage.....	62
E-3-c. Les captages d'eau potable.....	62
E-3-c. Les Stations d'Épuration d'eaux Usées.....	66
E-3-c. La Biodiversité.....	67
E-3-d. La trame verte et bleue (TVB).....	70

E-4. Les enjeux Patrimoniaux.....	74
F. Analyse des outils de Prévention existants.....	78
F-1. Les Plan de Prévention des risques d'inondation (PPRI).....	78
F-2. Les atlas des zones inondables.....	85
F-3 Les plans de gestion des cours d'eau.....	86
F-3-a :L'entretien des canaux par VNF.....	86
F-3-b :L'entretien des cours d'eau non domaniaux.....	87
F-4 Les documents de Planification.....	87
F-5 Les dispositifs d'information, de surveillance et d'alerte.....	93
F-5-1 Le Service Prévision des Crues.....	93
F-5-2 Le Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs -DICRIM.....	94
F-5-3 La Direction Territoriale des Voies Navigables de France.....	97
F-5-4 Météo France.....	98
F-5-6 Les dispositifs de gestion de crise du SDIS (source SDIS Nord).....	98
F-4 Manques identifiés.....	99
F-6 Les dispositifs d'alerte.....	100
F-6-a Les Plans Communaux de Sauvegarde (PCS).....	100
G. Analyse des ouvrages jouant un rôle dans la prévention du risque d'inondation.....	103
G-1. Les ouvrages hydrauliques naturels et/ou artificiels (ZEC, digues, barrages...).....	103
G-2. Mise en place de techniques alternatives de gestion des eaux pluviales.....	105
G-3. Aménagement visant à limiter le ruissellement d'origine agricole.....	106
H. LA GOUVERNANCE.....	108
H-1. Les objectifs.....	109
H-2. Le comité de pilotage.....	109
H-3. Les 4 groupes de travail.....	110
H-4. Evolution réglementaire impactant la gouvernance.....	112
H-5. Les Schémas d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE).....	113

Ressources bibliographiques utilisées (liste non exhaustive):

- Le SCOT du Valendinois, approuvé le 17 février 2014.
- Le profil environnemental en Nord-Pas de Calais – Tomes 1, 2 et 3 publiés en 2014 et 2015 – DREAL Nord-Picardie
- Les études réalisées par les bureaux d'études PROLOG Ingénierie dans le cadre des PPRI de la Selle, de l'Ecaillon, de la Rhonelle et ALP Géorisques dans le cadre du PPRI Aunelle-Hogneau
- Le PDU de Valenciennes approuvé en 2001 et révisé en 2015
- Les données DDTM 59
- Les données SIGALE 2009
- Les données Météo France 2015
- Les données de l'INSEE
- Les données études SEVESO — DREAL Nord-Picardie _ décembre 2015
- les données Mission Bassin Minier
- Les données Sous-Préfecture de Valenciennes
- Les données de VNF
- Données SDIS 59
- Le SDAGE Artois-Picardie
- Le SAGE ESCAUT
- Le SAGE SCARPE AVAL
- Le SAGE SENSEE

BELGIQUE



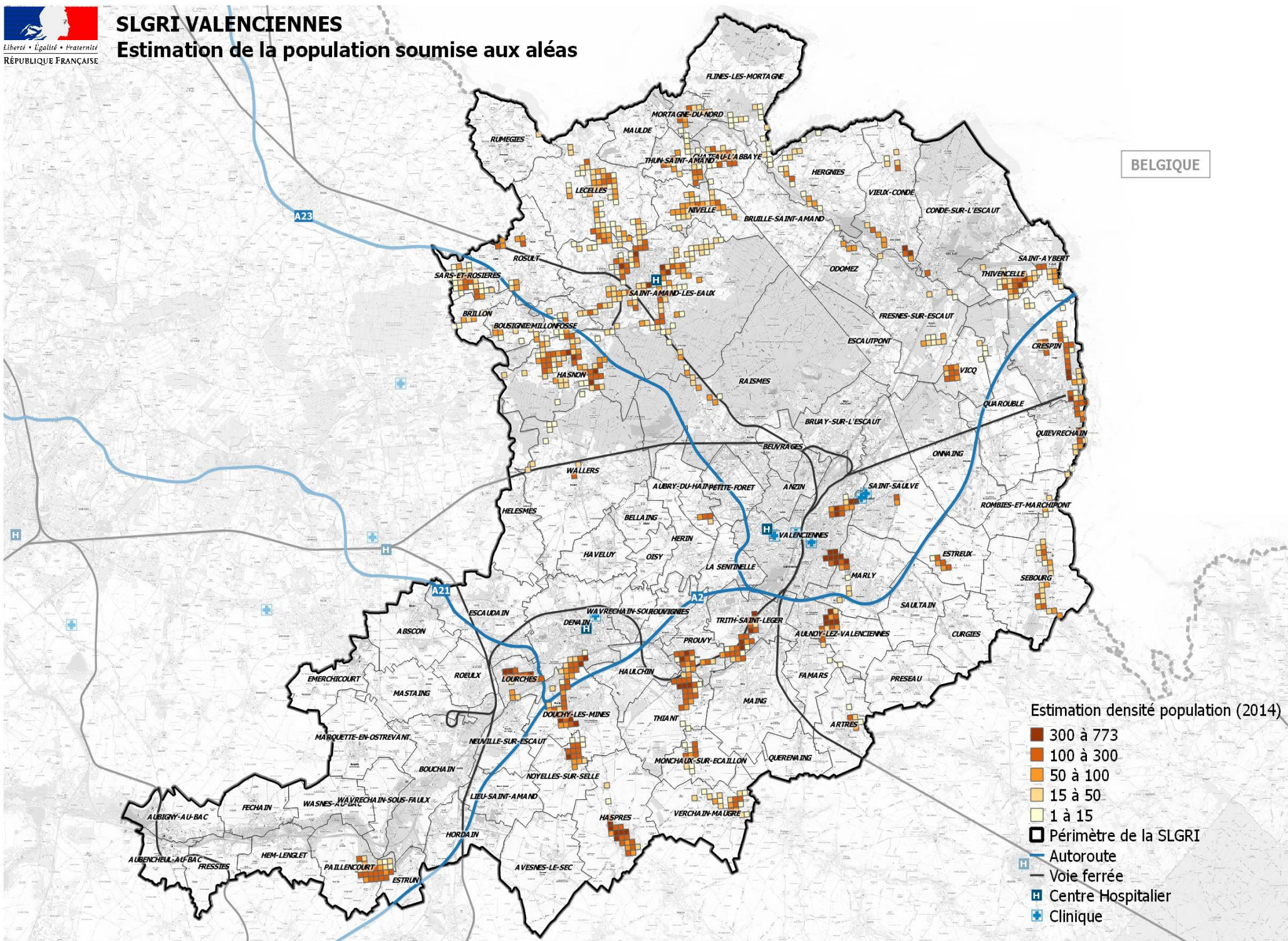
Source: DDTM; DREAL



SLGRI VALENCIENNES

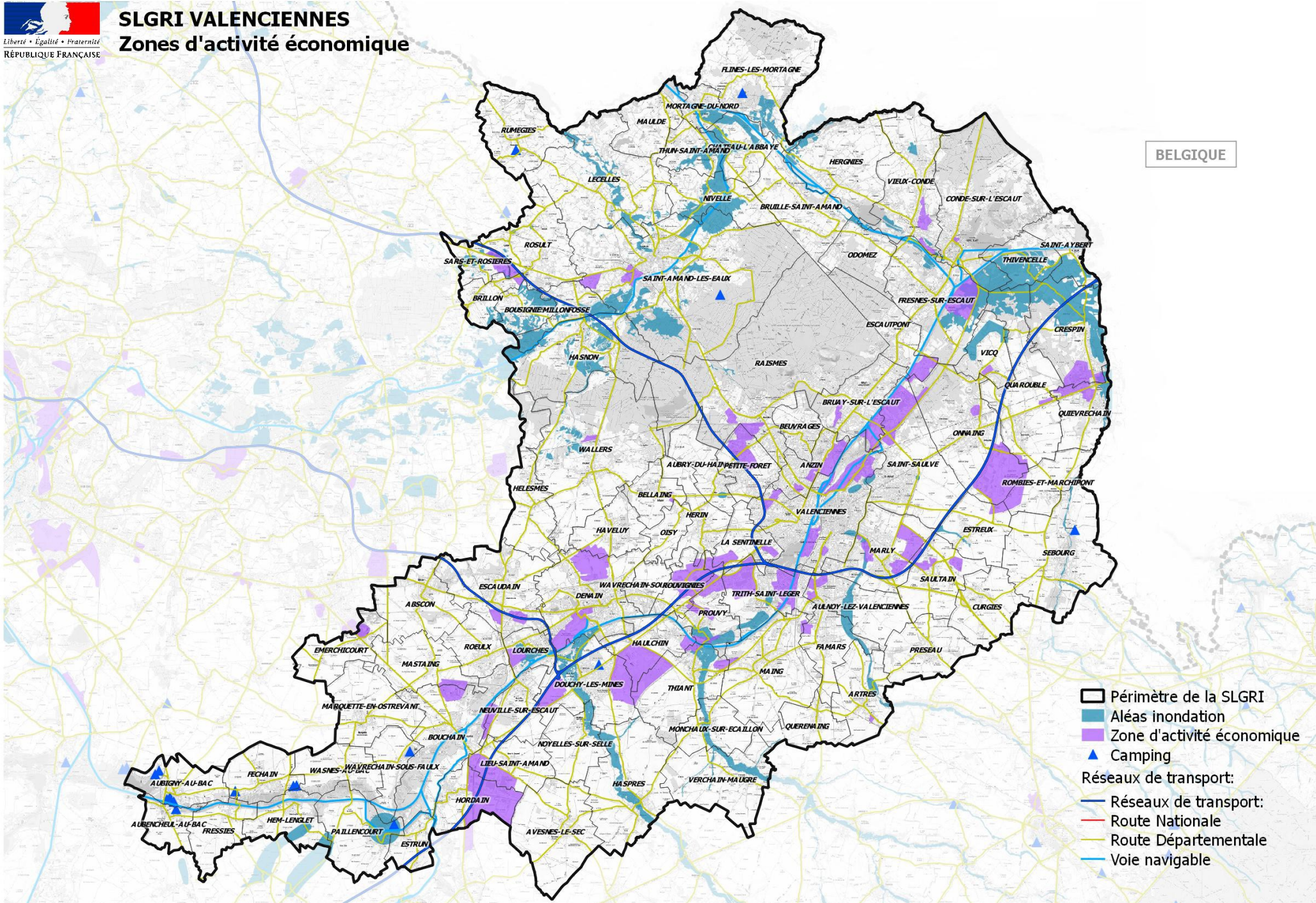
Estimation de la population soumise aux aléas

BELGIQUE



SLGRI VALENCIENNES Zones d'activité économique

BELGIQUE



- Périmètre de la SLGRI
 - Aléas inondation
 - Zone d'activité économique
 - ▲ Camping
- Réseaux de transport:
- Réseaux de transport:
 - Route Nationale
 - Route Départementale
 - Voie navigable

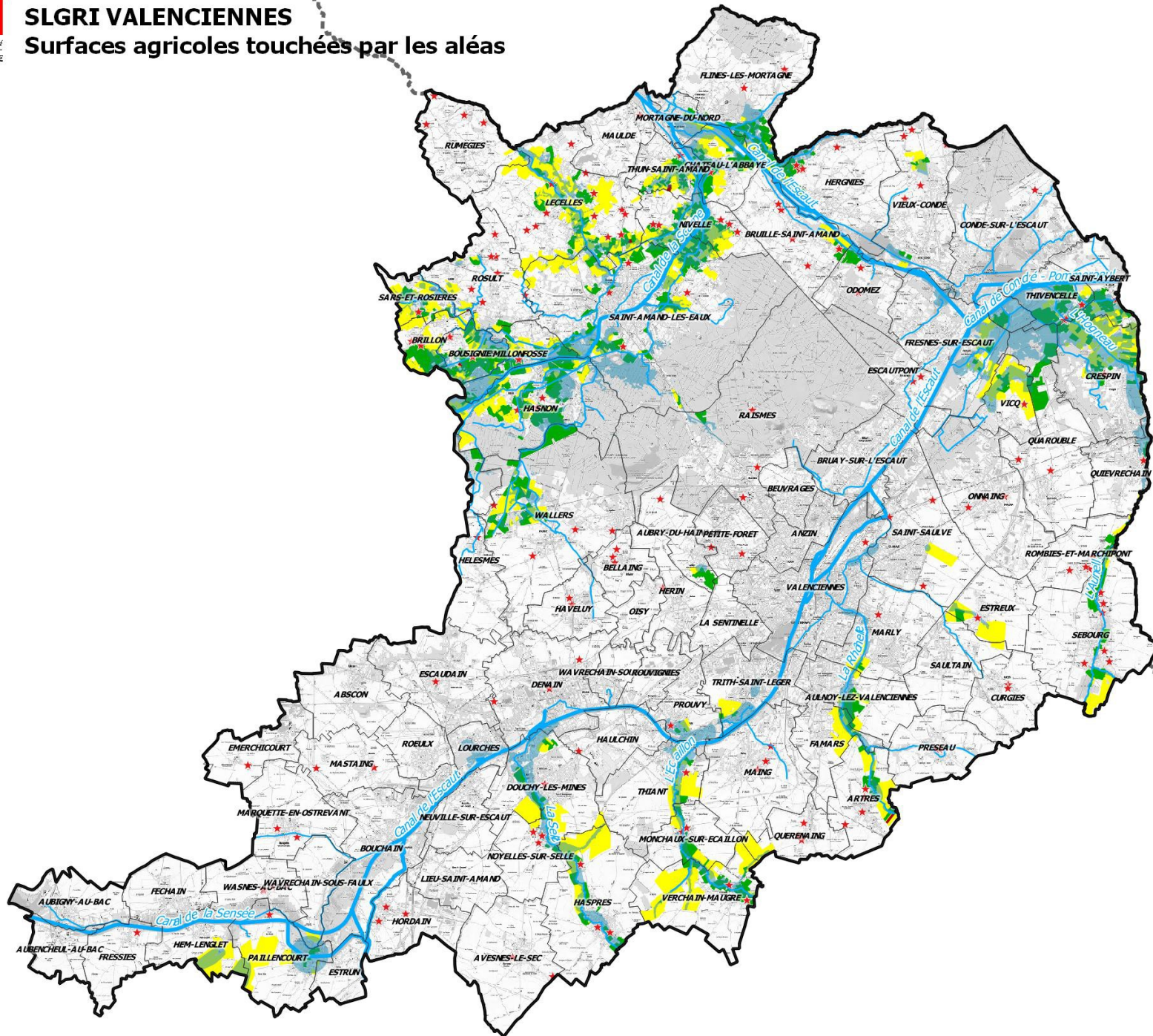
Source: DDTM, DREAL



SLGRI VALENCIENNES

Surfaces agricoles touchées par les alés

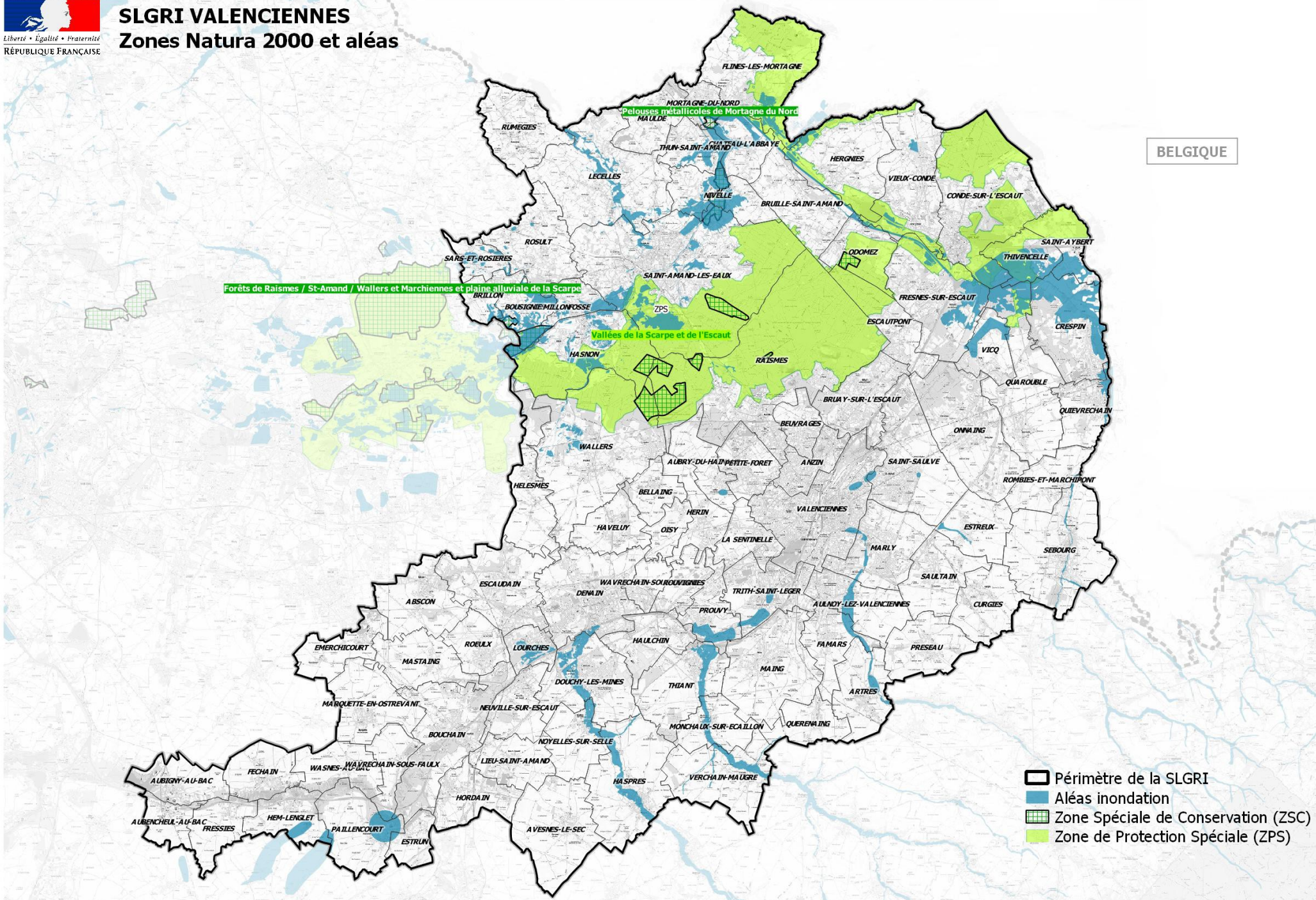
BELGIQUE



- Périmètre de la SLGRI
- Alés inondation
- Cultures
- Fourrage
- Prairies
- ICPE agricole

Source: Map/Ddtm/Asp

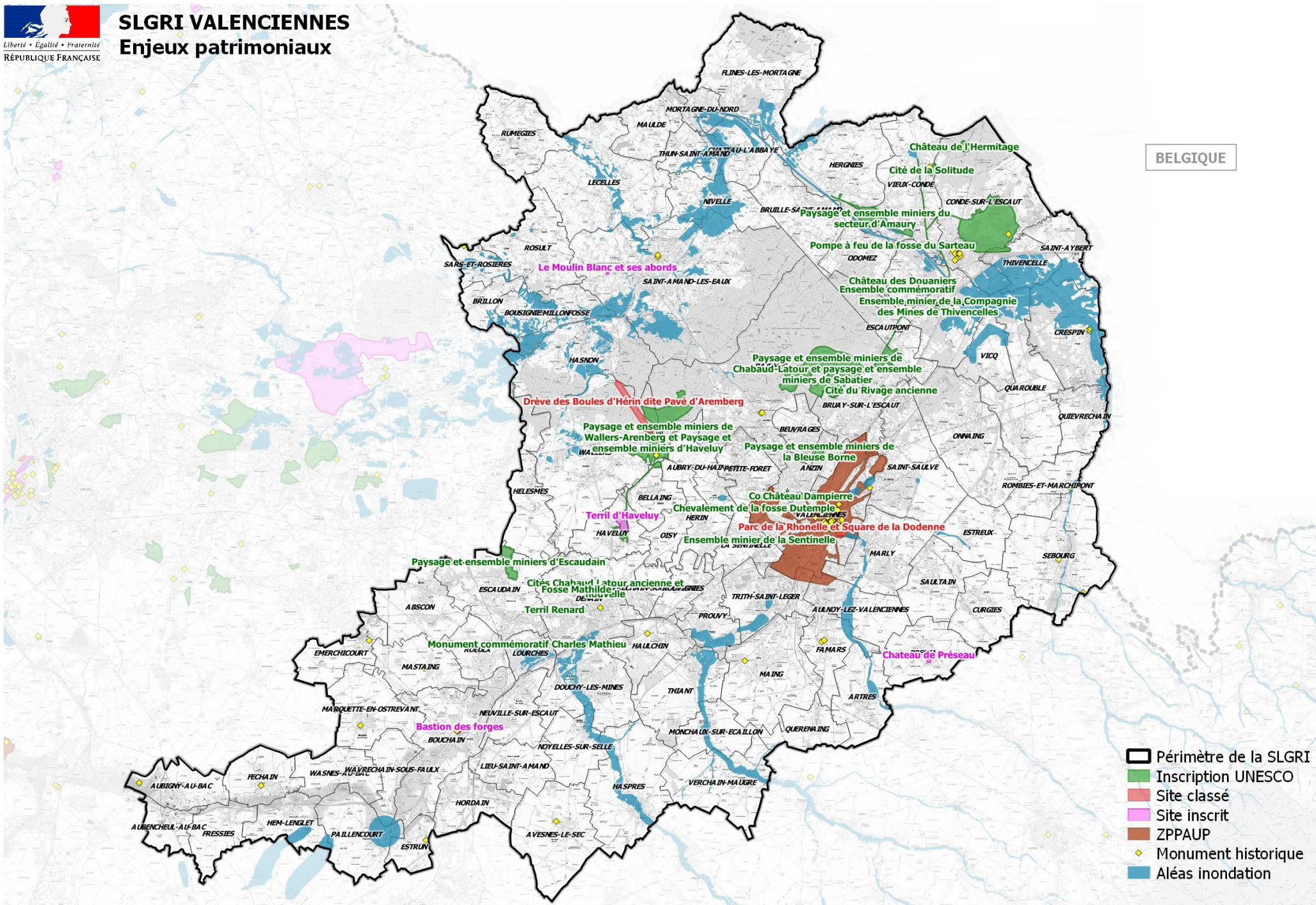
BELGIQUE



Source: DDTM; DREAL



BELGIQUE








- Périmètre de la SLGRI
- Inscription UNESCO
- Site classé
- Site inscrit
- ZPPAUP
- Monument historique
- Aléas inondation

Source: Mission Bassin Minier; DDTM; DREAL



Légende:

-  PLU avec risques pris en compte
-  Aléas inondation
-  Réseau hydrographique
-  Périmètre SLGRI
-  Périmètre d'arrondissement

SLGRI VALENCIENNES

Communes dotées d'un Plan Communal de Sauvegarde (PCS)

ARRONDISSEMENT DE
LILLE

ARRONDISSEMENT DE
DOUAI

ARRONDISSEMENT DE
VALENCIENNES

ARRONDISSEMENT DE
CAMBRAI

BELGIQUE

ARRONDISSEMENT DE
AVESNES-SUR-HELPE

Légende:

- Commune avec PCS
- Aléas inondation
- Réseau hydrographique
- Périmètre SLGRI
- Périmètre d'arrondissement

Consultation officielle du diagnostic : 2 mois

Envoi d'un courrier officiel aux élus du périmètre de la SLGRI SENSEE-ESCAUT

slgri.escaut-sensee@sm-escaut.fr



DDTM 59



Page 23



www.nord.gouv.fr

Restitution des travaux des ateliers de travail : les premières orientations stratégiques et les grands objectifs

Objectifs principaux de la SLGRI Escaut Sensée, validés par arrêté préfectoral en date du 10 décembre 2014

- 1) Améliorer la connaissance des phénomènes d'érosion et de ruissellement et approfondir la connaissance du fonctionnement hydraulique du bassin versant de la Sensée. Diffuser la connaissance acquise.
- 2) Encourager un développement durable du territoire par la bonne prise en compte du risque d'inondation dans les documents d'urbanisme approuvés ou en cours d'élaboration.
- 3) Développer un partenariat avec les gestionnaires de réseaux et les responsables d'activités (entreprises, services, etc...) sur le territoire à enjeux et identifier les Zones d'Expansion de Crues à créer ou à préserver pour réduire la vulnérabilité du territoire.
- 4) Optimiser les outils de gestion de crise pour améliorer la résilience du territoire.

Objectif 1 : Améliorer la connaissance des phénomènes d'érosion et de ruissellement et approfondir la connaissance du fonctionnement hydraulique du bassin versant de la Sensée. Diffuser la connaissance acquise

Orientation stratégique n°1 : Améliorer la connaissance des aléas.

Pistes d'action :

- a) *Inciter à la réalisation de schémas de gestion des eaux pluviales sur l'ensemble du territoire*
- b) *Aider à la mise en œuvre des études sur l'érosion agricole*
- c) *Développer la compréhension du phénomène de ruissellement urbain*
- d) *Contribuer la mobilisation de la connaissance du bassin de la Sensée*

Orientation stratégique n°2 : Diffuser la connaissance.

Pistes d'action :

- e) *Promouvoir le partage des données*
- f) *Organiser et développer des outils d'échange*

Contributeurs pressentis : DDTM, Syndicat Mixte de l'Escaut, SIAV, CAVM, CAPH, Chambre d'agriculture, syndicats d'assainissement

Objectif 2 : Encourager un développement durable du territoire par la bonne prise en compte du risque d'inondation dans les documents d'urbanisme approuvés ou en cours d'élaboration

Orientation stratégique n°3: Prendre en compte le risque inondation.

Pistes d'action :

- g) Poursuivre la mise en œuvre du travail collaboratif entre acteurs de l'aménagement du territoire*
- h) Accompagner l'élaboration des PLUI pour une prise en compte du risque inondation*
- i) Améliorer la gestion des eaux pluviales à travers les documents de planification*
- j) Promouvoir les techniques alternatives auprès des aménageurs et porteurs de projets*

Orientation stratégique n°4: Préserver les zones naturelles d'expansion de crues.

Pistes d'action :

- k) Inciter les aménageurs à traiter les bassins de façon qualitative*
- l) Préserver les zones humides et leur rôle bénéfique pour la lutte contre les inondations*
- m) Diffuser la philosophie EVITER REDUIRE COMPENSER*

Contributeurs pressentis : DDTM 59, Syndicat Mixte de l'Escaut, CAVM, CAPH, Syndicats d'assainissement, SITURV



Objectif 3 : Développer un partenariat avec les gestionnaires de réseaux et les responsables d'activités (entreprises, services etc) sur le territoire à enjeux et identifier les Zones d'Expansion de Crues à créer ou à préserver pour réduire la vulnérabilité du territoire

Orientation stratégique n°5: Réduire les effets des inondations

Pistes d'action :

- n) Évaluer la vulnérabilité du territoire*
- o) Inciter au développement des techniques alternatives de gestion des eaux pluviales*
- p) Améliorer la gestion des cours d'eau*
- q) Accompagner les gestionnaires d'ouvrages hydrauliques*
- r) Inciter à l'utilisation de technique hydrauliques douces dans la lutte contre l'érosion*
- s) Sensibiliser et informer les populations en matière de risques.*

Contributeurs pressentis : DDTM59, Syndicat Mixte de l'Escaut, CAVM, Syndicats de gestion des cours d'eau, Syndicats d'assainissement, ADOPTA, Syndicats mixtes porteurs du SAGE, VNF, S3PI

Objectif 4 : Optimiser les outils de gestion de crise pour améliorer la résilience du territoire.

Orientation stratégique n°6: Améliorer la préparation et la gestion de crise

Pistes d'action :

- t) Déployer les outils de gestion de crise*
- u) Améliorer l'information des populations*
- v) Valoriser les systèmes d'alerte et d'information*
- w) Améliorer la prévision des crues*

Contributeurs pressentis : DDTM59, Syndicat Mixte de l'Escaut, Parc Naturel Régional du Scarpe Escaut, Sous-Préfecture, SDIS, Communes, DREAL NpdC – cellule « Prévision des crues »





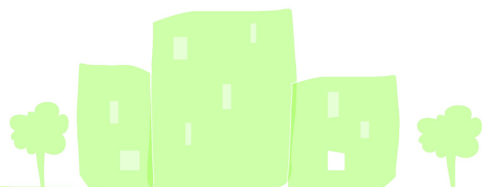
Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Définition du plan d'actions : proposition d'une méthode de travail



DDTM 59



Page 30



www.nord.gouv.fr

Désignation des Co-animateurs par objectifs

Objectif 1 : Améliorer la connaissance des phénomènes d'érosion et de ruissellement et approfondir la connaissance du fonctionnement hydraulique du bassin versant de la Sensée. Diffuser la connaissance acquise

→ **Co-animateur : Chambre d'agriculture**

Objectif 2 : Encourager un développement durable du territoire par la bonne prise en compte du risque d'inondation dans les documents d'urbanisme approuvés ou en cours d'élaboration

→ **Co-animateur : Communauté d'agglomération de la Porte du Hainaut**

Objectif 3 : Développer un partenariat avec les gestionnaires de réseaux et les responsables d'activités (entreprises, services etc) sur le territoire à enjeux et identifier les Zones d'Expansion de Crues à créer ou à préserver pour réduire la vulnérabilité du territoire

→ **Co-animateur : Communauté d'agglomération de Valenciennes Métropole**

Objectif 4 : Optimiser les outils de gestion de crise pour améliorer la résilience du territoire.

→ **Co-animateur : Parc Naturel Régional du Scarpe Escaut**



Liberté • Égalité • Fraternité

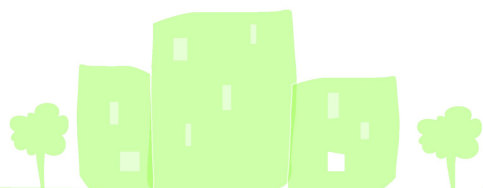
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

COPIL SLGRI ESCAUT-SENSEE

Calendrier



DDTM 59



Page 32



www.nord.gouv.fr

Quatre comités techniques pour définir le plan d'actions

- Objectif 1 : Jeudi 31 Mars 2016, 9h30 - DT du Valenciennois
- Objectif 2 : Jeudi 21 Avril 2016, 9h30 - DT du Valenciennois
- Objectif 3 : Mardi 26 Avril 2016, 9h30 - DT du Valenciennois
- Objectif 4 : Jeudi 28 Avril 2016, 9h30 - DT du Valenciennois

COPIL

- COPIL de lancement du plan d'actions de la SLGRI : Juin 2016

